

DOSSIER DE PRESSE

17 décembre
2025

Les ressources financières de l'Eglise



Conférence
des évêques
de France



SOMMAIRE

Quelles sont les 6 ressources de l'Église en France? | **03**

Les 6 ressources de l'Église en France : Chiffres 2024 | **04**

Les 6 ressources de l'Église en France : constat et conclusion | **09**

Les initiatives portées par l'Église en faveur du don | **10**

Les initiatives portées par les diocèses en faveur du don | **12**

QUELLES SONT LES 6 RESSOURCES DE L'ÉGLISE EN FRANCE ?



En France, l'Etat ne finance pas le culte, depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, l'Église catholique **ne vit plus que de dons**, et assure par conséquent ses missions uniquement grâce à la générosité des fidèles. De même, l'Église ne perçoit rien du Vatican.

Ses quatre ressources courantes sont le denier, les trois ressources liées à la liturgie, qui comprennent les quêtes, les offrandes de messe, le casuel. A ces quatre ressources courantes s'ajoutent la ressource exceptionnelle que constituent le leg et les cessions d'actifs immobiliers.

- **Le denier** est versé par les fidèles chaque année, à leur diocèse. Il s'agit en théorie d'un devoir de tous les baptisés (canon 222). Ce don permet plus particulièrement de financer les traitements et les charges sociales des plus de 10 000 prêtres en mission dans les diocèses, ainsi que les salaires de l'ensemble des personnes travaillant au service de l'Église partout en France, dans tous les territoires ;
- **Les quêtes** sont versées par les fidèles lors des messes et servent plus particulièrement à couvrir les frais des paroisses : frais de fonctionnement (chauffage, électricité...) et tous les frais liés aux activités paroissiales (catéchisme, accompagnement des jeunes, des catéchumènes, etc.) ;
- **Les offrandes de messe** sont versées par les fidèles qui demandent à ce qu'une messe soit célébrée à une intention particulière ; elles viennent compléter les traitements des prêtres et les aider dans leur vie matérielle ;
- **Le casuel**, « offrande du passage », est un don fait par tous ceux qui demandent à l'Église de les accompagner dans les moments-clés de leur vie. Il est remis, par exemple, par les familles au prêtre lors de la célébration d'un baptême, d'un mariage ou de funérailles ;
- **Les legs** sont des transmissions de biens faites par une personne dans son testament, au bénéfice d'une œuvre ou d'une institution de l'Église catholique (via l'Association Diocésaine pour la paroisse ou le diocèse) ;
- **Des cessions d'actifs immobiliers** sont faites régulièrement par les diocèses en fonction des besoins pour les activités pastorales.

Les 4 ressources courantes de l'Eglise

En 2024, le total des 4 ressources courantes (hors cierges et troncs) s'est élevé à **622 M€** en hausse de **+3,8 % par rapport à 2023**.

denier*



38 %

quêtes



22 %

casuels



10 %

offrandes de messes



6 %

Les 2 ressources exceptionnelles : les legs et les cessions d'actifs immobiliers

En 2024, le total des 2 ressources exceptionnelles s'est élevé à **202 M€**.

legs



17 %

cessions actifs immobiliers



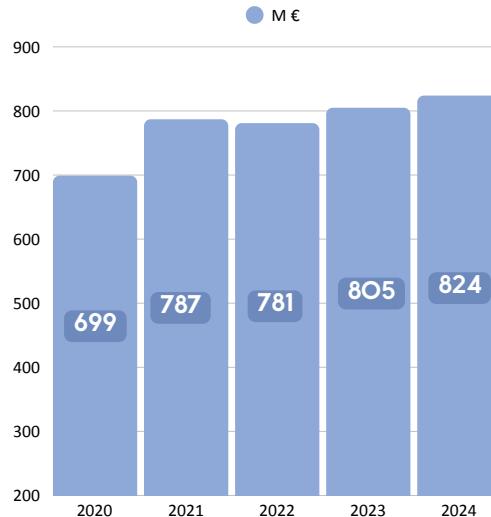
7 %

= 824 M€

Le montant des 6 ressources de l'Eglise s'élève à **824 M€**. Cette progression franche a été portée par le denier qui résiste, par les ressources liturgiques, et par les legs.

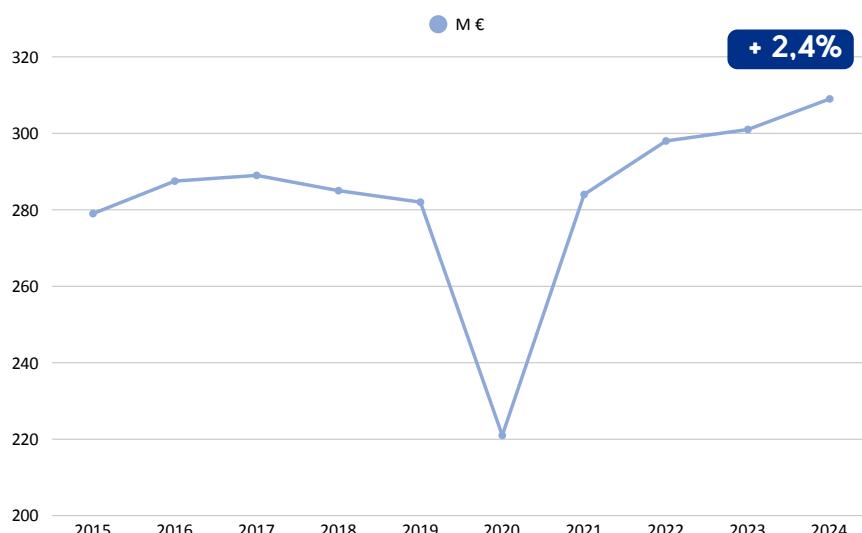
LES 6 RESSOURCES DE L'ÉGLISE EN FRANCE : CHIFFRES 2024

Évolution des 6 ressources de l'Église sur les 5 dernières années



Les offrandes liées à la liturgie (quêtes, casuels et offrandes de messe) ont connu un niveau jamais atteint depuis dix ans : **309 M€** (+6 M€, soit +2,4% entre 2023 et 2024).

Évolution des ressources liturgiques de paroisses (quêtes + offrandes de messe + casuels)



- 
- Les quêtes ont progressé au total de 8 M€, soit de +4,7%, témoignant de l'attachement des fidèles à la célébration de l'eucharistie. Cette progression bénéficie également du déploiement de paniers de quête électroniques dans de plus en plus de paroisses en France, répondant à une évolution des usages des fidèles. Par ailleurs, les dons moyens par carte bleue sont en général supérieurs aux dons en espèces.
 - Le casuel a augmenté de +1,2% (+1 M€).
 - Les offrandes de messe, en revanche, ont diminué de -4,0% (-2 M€) et connaissent leur plus bas niveau depuis 2005 (hors année 2020 marquée par l'interruption des messes due à l'épidémie de Covid).

Le denier et les campagnes de dons liés à des projets spécifiques (ex : soutenir les chantiers diocésains de construction ou de rénovation d'une église, les vocations, les prêtres ainés...) ont connu une forte croissance de +4,3% (+13 M€) entre 2023 et 2024 en atteignant 314 M€.

À 212 M€, le denier augmente de +2 M€, soit +0,9%.

Les autres campagnes liées à des projets spécifiques augmentent, de leur côté, de +12,2% (+11 M€). Cette forte croissance de ces autres campagnes témoigne d'une réorientation des dons du fonctionnement général de l'Église vers des projets plus spécifiques. Ce sont donc ces campagnes spécifiques qui portent la croissance nette (+4,3%) des collectes donnant lieu à reçu fiscal entre 2023 et 2024.

Cette augmentation se poursuit avec les legs versés à l'Église qui ont connu **leur meilleur niveau pour leur 4ème année consécutive en augmentant de +6,1% (+8 M€)**.

À l'inverse les cessions d'actifs immobiliers ont diminué de 8 M€ en 2024 par rapport à l'année précédente.



Au total, les six grandes ressources de l'Église progressent ainsi de + 19 M€ soit +2,4%.

Exemple de projets spécifiques

Grâce aux dons, de nombreux projets de constructions ainsi que de rénovations ont pu voir le jour.

Diocèse de Versailles



**Nouvelle église
St-Joseph-le-Bienveillant
à Voisins-le-Bretonneux**

Diocèse de Meaux



**Chantier de la nouvelle
église St-Colomban au
cœur de Val d'Europe à
Marne-la-Vallée**

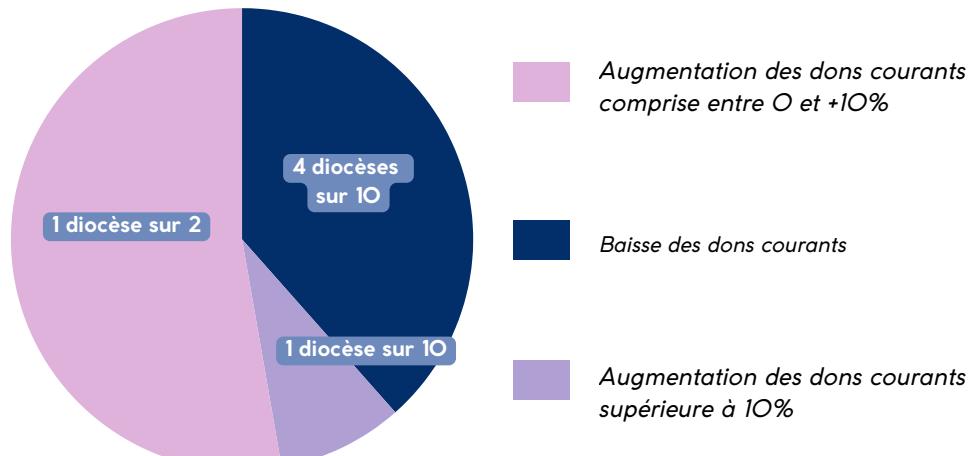
Diocèse d'Ajaccio



**Nouvelle église St-Laurent
à Porticcio**

Évolution des dons par diocèse (base de 91 diocèses)

Plus de 6 diocèses sur dix enregistrent des dons courants supérieurs en 2024 par rapport à 2023.

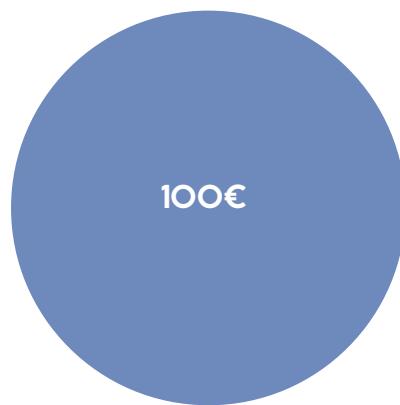


Fonctionnement courant

Equilibre financier d'un diocèse moyen en France en 2024

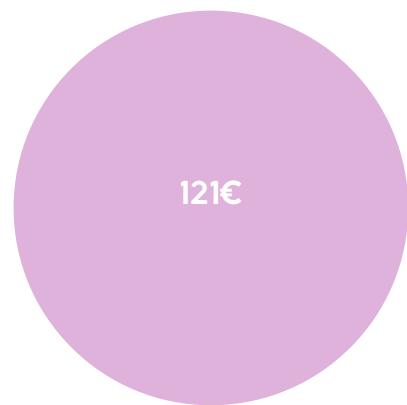
RESSOURCES

50% : denier et collectes sur des projets spécifiques
29% : quêtes
13% : casuels
8% : offrandes de messes



CHARGES

38% : dépenses courantes de fonctionnement et d'actions pastorales
29% : maintenance et amortissement de l'immobilier
19% : salaire des laïcs
14% : traitement des prêtres



-21 €

RESULTAT FINANCIER



CHARGES EXCEPTIONNELLES



LEGS ET PRODUITS EXCEPTIONNELS



+30 €

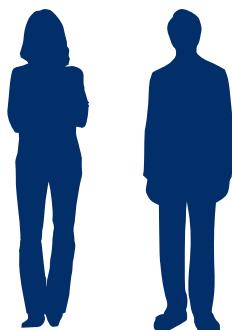
=

RESULTAT NET +9€

Eléments financiers et exceptionnels

Une diminution du nombre de donateurs et une méconnaissance du don

Malgré ces hausses encourageantes, le nombre de donateurs au denier et projets spécifiques a continué de baisser de **-2,0% en 2024** (après **-3,5% en 2023 et -6,2% en 2022**).



L'âge moyen des donateurs des diocèses oscille entre 65 et 75 ans.

Deux enseignements peuvent être tirés de cette baisse : d'une part, les dons moyens des donateurs ont augmenté en 2024 soulignant la générosité croissante des donateurs à l'Église ; d'autre part, transmettre la culture du don aux nouvelles générations est essentiel pour renouveler la base des donateurs à l'Église catholique.

Consolider la culture du don auprès des nouvelles générations tout en préservant la relation avec les donateurs existants

Selon l'enquête IPSOS pour la CEF en 2021, 85 % des pratiquants font au moins un don à l'Église chaque année (denier, quête...), **mais seulement 35 % contribuent au denier**.

Pour assurer l'avenir, il est essentiel que la culture du don, qui **caractérise actuellement cette génération particulièrement généreuse**, soit transmise aux jeunes générations.

Le don n'est pas seulement un enjeu financier : il soutient les actions pastorales de l'Église. Il représente aussi un enjeu spirituel, puisque la religion catholique encourage le don, et que la contribution financière à la vie de l'Église fait partie intégrante de la vie spirituelle de chaque baptisé.

On parle donc d'un double enjeu de conversion :

- La conversion de chaque baptisé, pour **intégrer le soutien financier à l'Église dans sa vie de foi**.
- La conversion des méthodes de communication, afin de sensibiliser les jeunes générations au don.

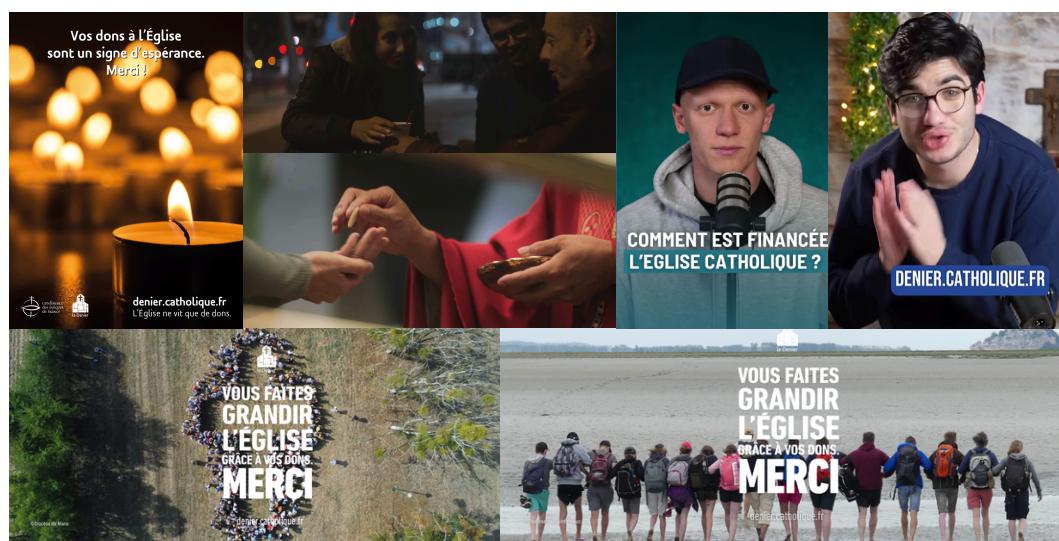
Fort de ce constat, la Conférence des évêques de France et les diocèses mettent en place **diverses initiatives pour encourager le don, en s'appuyant à la fois sur l'innovation technologique** et sur le recours à des influenceurs pour toucher de nouveaux publics.

Campagne "Merci !"

merci !

La campagne nationale «Merci» du Denier de l'Église a été mise en place pour la première fois à la fin de l'année 2017 par la Conférence des évêques de France afin de remercier les fidèles donateurs du denier et d'accompagner les différentes campagnes diocésaines d'appel aux dons.

Elle a été conçue comme un message de gratitude à l'échelle nationale et est depuis reconduite chaque année, notamment à l'approche de la période de fin d'année durant laquelle la collecte du denier est particulièrement importante pour financer la mission et le fonctionnement des paroisses et des diocèses. Elle se décline de plusieurs manières : **spot TV, campagnes d'affichages, campagnes réseaux sociaux avec influenceurs...**



"Ce que ton don change, vraiment"



"Ce que ton don change, vraiment" est né de la volonté de créer un écosystème qui puisse réunir toutes les actions entreprises par l'Église grâce aux dons.

Porté par le Pôle Ressources du diocèse de Paris, en lien avec la Conférence des évêques de France (CEF), "Ce que ton don change, vraiment" est une réponse aux nombreux sujets d'espérance qui ont bercé cette année jubilaire : l'essor des catéchumènes ou encore le Jubilé des Jeunes à Rome. Il s'agit de réunir tous les acteurs de l'Église — évêques, prêtres, laïcs — afin de partager et valoriser les initiatives des diocèses, les engagements et les élans de solidarité des paroisses qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien des donateurs et des bénévoles. "Ce que ton don change, vraiment" a pour objectif de se décliner selon différents formats et devenir un mouvement pérenne de l'Église de France.



Une landing page a été lancée, pour donner à l'Église et découvrir toutes les initiatives en vidéo portées par les diocèses. Ces vidéos sont classées selon des thèmes.



Le 8 octobre 2025, a eu lieu l'émission "Ce que ton don change, vraiment". Un live d'environ 2h30 sur Youtube, qui réunit des capsules vidéos, des témoignages, des interviews (prêtres, laïcs, influenceurs...) et des tables rondes.

Les paniers de collectes connectés

Dans les diocèses de France, l'usage des paniers de quête connectés s'est progressivement développé depuis la crise du Covid. Afin de mieux comprendre leurs pratiques et leurs retours d'expérience, 8 questions ont été posées à deux diocèses, ceux de Lille et d'Aix-en-Provence.

D'où est venue l'idée de créer des paniers connectés pour la quête ?

L'idée est née de l'observation de plusieurs évolutions : la généralisation, dans d'autres diocèses, du paiement de la quête par carte bancaire ; le fort développement de l'application La Quête pendant la période du Covid, révélant une attente pour les paiements dématérialisés ; et les difficultés croissantes liées à la gestion des espèces (comptage par les bénévoles, frais bancaires). À cela s'ajoute la volonté de permettre à l'Église de « vivre avec son temps » et de s'adapter aux pratiques actuelles des fidèles.

Comment fonctionne un panier connecté et comment en assurez-vous la sécurité ?

Le panier connecté est conçu pour être simple et intuitif. Le bénévole ouvre le terminal — comme un téléphone — puis sélectionne « commencer une quête » ainsi que le nom de son clocher. Six montants préconfigurés s'affichent à l'écran : le fidèle n'a qu'à cliquer sur le montant choisi et présenter sa carte bancaire. Le terminal, inséré dans un support en osier rappelant le panier traditionnel, circule pendant la quête comme un panier classique.

La sécurité repose sur la responsabilité du quêteur, qui garde le panier avec lui durant la messe et le range ensuite dans un lieu fermé et sécurisé. Aucune donnée personnelle n'est enregistrée.

Comment les fidèles et les équipes paroissiales ont-ils réagi ?

Si certaines paroisses ont accueilli l'innovation avec prudence, l'expérience montre que les résultats positifs et la facilité d'usage ont rapidement levé les réticences. Dans les paroisses urbaines et jeunes, l'adoption a été immédiate ; dans les paroisses rurales ou plus âgées, l'adhésion a été progressive mais réelle. Aujourd'hui, 175 paniers sont déployés dans 65 paroisses du diocèse. (diocèse de Lille)

Avez-vous observé une évolution du montant du don ?

Le don moyen s'élève à 6,95 €, un montant nettement supérieur à celui des dons en espèces.

Les paniers de collectes connectés

Les dons numériques complètent-ils ou remplacent-ils les dons en espèces ?

Ils les complètent. Les dons en espèces restent majoritaires ; environ 10 % des fidèles utilisent les paniers connectés lors d'une messe. Le numérique représente donc un apport, sans faire disparaître les autres formes de don.

Existe-t-il un profil particulier de donateurs utilisant le sans contact ?

Non. Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas de profil type : jeunes, moins jeunes, urbains, ruraux... tous les publics utilisent progressivement ce mode de don. Même les personnes âgées s'y habituent très facilement.

Quels sont les défis rencontrés par l'installation des paniers connectés ?

Le premier défi est humain : il faut désigner des référents, former les quêteurs et accompagner la prise en main. Viennent ensuite les aspects financiers, rapidement compensés par l'augmentation des recettes. Les principales difficultés tiennent aux réticences initiales de certains bénévoles ou responsables paroissiaux, souvent rassurés après une phase d'essai.

Quelles évolutions ou nouveaux usages envisagez-vous ?

L'objectif prioritaire est la généralisation à l'ensemble du diocèse. D'autres usages sont envisagés : casuel, offrandes de messe, dons lors d'événements paroissiaux... Certains prototypes hybrides, pouvant servir à la fois de panier de quête et de borne de semaine (par exemple pour les cierges), sont également à l'étude.

LES INITIATIVES PORTÉES PAR LES DIOCÈSES EN FAVEUR DU DON

Quelques exemples des campagnes des diocèses

Diocèse de Tulle



Vidéo Youtube

L'Église en prison : une présence rendue possible par les dons financiers et bénévoles. Témoignage de Thierry, aumônier de la Maison d'Arrêt de Tulle, Corrèze.

Diocèse de Meaux



Short Youtube

Le denier, c'est ce qui permet aux prêtres de vivre : se nourrir, s'habiller, et accomplir leur mission auprès des fidèles

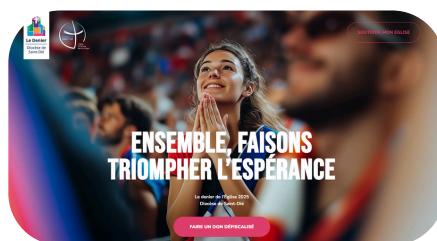
Diocèse d'Angers



Vidéo Youtube

Si le denier n'existe pas, Père Latthieu devrait être prêtre à mi-temps qui jongle entre messes et scannage de barres chocolatées

Diocèse de Saint-Dié



Site internet

Le diocèse a créé une page dédiée au denier.

CONTACTS PRESSE

STELLA SERICOLA

Chargée de relations médias et influenceurs

06 26 12 65 07

stella.sericola@cef.fr

RÉSEAUX SOCIAUX



..... [@eglisecatho](https://twitter.com/eglisecatho)



..... [@eglisecatho](https://www.instagram.com/eglisecatho)



..... [Église catholique en France](https://www.facebook.com/EgliseCatholiqueEnFrance)



..... [Conférence des évêques de France](https://www.linkedin.com/company/eglise-catholique-en-france/)

SITE INTERNET



..... [Église catholique en France](https://eglise-catholique-en-france.fr)

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. »

- 2 Corinthiens, 9, 7